VALENCE CHABEUIL Ouvert à la CAP / AIP, VAC	Syndicat Mixte pour l'exploitation, la gestion et l'entretien de l'AD de VALENCE CHABEUIL ☎ 04 75 85 26 26	**LFLU**

44°54'56"N 004°58'07"E - 525 ft (19 hPa)

RWY	01/19	2100 x 45	47 F/B/W/T	Revêtue
	01L/19R	1190 x 50	/	Non revêtue
	01R/19L	400 x 60	/	Non revêtue
Balisage	01	PAPI 3.0 ° (5.2 %)		52 ft
	19	PAPI 3.0 ° (5.2 %)		45 ft

AVT LUN-VEN : 0700-1800, sauf JF.
CIV : 100 LL JET A1. MIL : TRO. Lubrifiant : 35/12/14/15/60
Paiement : carte TOTAL, carte bancaire, espèce.
En dehors de ces HOR : automate JET-A1 et AVGAS. 100LL avec carte TOTAL uniquement H24/J7.
UEA Aerospeed formation et maintenance ☎ : 04 75 85 29 89
GAM/STAT ☎ : 04 75 79 76 41 ; FREQ OPS (MIL) : 140.6 - 369.350 - 46.2

COM AFIS / A/A 120.105 Mhz

Douanes Police PPR PN 48 HR à l'exploitant d'aérodrome et au CLI Lyon (Centre de Liaison Interrégional) ☎ : 04 72 82 12 01 - FAX : 04 72 82 12 02
@ : codt-lyon@douane.finances.gouv.fr

RFFS Niveau 5 : LUN-VEN, sauf JF : 0700-1800.
En dehors de ces HOR et pour vols commerciaux seulement : PPR PN 24 HR au Syndicat Mixte et avant VEN 1300 pour les SAM, DIM et JF.
Niveau 7 : sur demande à l'exploitant.
Niveau 1 en dehors des HOR du niveau 5.

MET H24 - LYON ST EXUPERY - ☎ (IFR) : 04 72 23 98 08.

ATS AFIS : LUN-VEN : 0700-1800, sauf JF. En dehors de ces HOR et pour les vols commerciaux seulement : PPR PN 24 HR au Syndicat Mixte et avant VEN 1300 pour les SAM et DIM. ☎ : 04 75 78 04 02 .

☎ @ @ : accueil@valenceaeroport.fr - operations@valenceaeroport.fr
ACB Aéroclub de VALENCE : 04 75 85 29 12
Valence planeurs : 04 75 85 28 64
Jet Systems (Hélicoptères) : 04 75 85 43 20
Aéro ULM Valence - @ : aero-ulm-valence@orange.fr
Les Ailes Chabeuilloises - @ : aileschabeuilloises@gmail.com - 06 14 88 37 27.

Conditions d'utilisation de l'AD :
Aérodrome réservé aux ACFT équipés de radio. Utilisation simultanée de la piste revêtue et de la piste non revêtue 01L/19R interdite. Utilisation simultanée des pistes non revêtues interdite. Piste non revêtue 01R/19L réservée uniquement à l'atterrissage des planeurs et à l'entraînement des hélicoptères basés selon consigne locale. ULM non basés : pendant les HOR ATS, contacter TWR par TEL avant le vol.
ACFT MIL à destination du GAMSTAT : PPR PN 24HR au ☎ 04 75 79 76 41.
FREQ OPS MIL : 140.600 - 369.350- 046.200.
TORA et TODA piste 19 réduites de 90 m en raison de la présence du gabarit routier dans la trouée de décollage 19.

Activités diverses : Voltige N° (6835) sur AD : HOR AFIS, 2500 AMSL -FL 075.
Activité réservée aux pilotes autorisés par l'exploitant AD et selon protocole en vigueur.

VALENCIENNES DENAIN Ouvert à la CAP / AIP, VAC	SYNDICAT MIXTE AEROPORT DU VALENCIENNOIS - CHARLES NUNGESSER ☎ 03 27 21 03 66	**LFAV**

50°19'29"N 003°27'56"E - 172 ft (6 hPa)

RWY	06/24	625 x 50	/	Non revêtue
	11/29	1708 x 45 (1)	11 R/D/W/T (2)	Revêtue
	11L/29R	620 x 50	/	Non revêtue
	(1) Distances déclarées réduites : RWY 11 : cause shelter LOC situé à 127 m de l'extrémité de piste. TORA : 1685 m. RWY 29 : cause gabarit routier de la RD 630 dépassant la trouée de décollage 29.TORA : 1618 m. (2) PCN 11 F/D/W/T entre début de RWY 29 et DTHR 29.			
Balisage	11/29	PAPI 3.0 ° (5.2 %)		44 ft

AVT Carburants : (AIR BP) 100 LL - JET A1. (CIV-MIL) - Paiement comptant - CB.
Lubrifiants : NIL. Contact assistance : assistance@valenciennes-aeroport.fr

COM AFIS / A/A 122.605 Mhz

RFFS 4 - Hors HOR AFIS : niveau 2 O/R 45 minutes avant (TEL 06 71 30 21 44), niveau 3 ou 4 O/R par Fax ou mail avant 1500. SAM, DIM et JF : O/R par Fax ou mail le jour ouvrable précédent avant 1100.

MET LILLE - ☎ (IFR) : 03 62 72 52 25.

ATS LUN-VEN : 0715-1100, 1215-1600. En dehors de ces horaires O/R par FAX ou mail avant 1500. SAM, DIM et JF : O/R par FAX ou mail le jour ouvrable précédent avant 1100 pour vols EVASAN et Officiels uniquement. PPR exploitant d'aérodrome par FAX ou mail le jour ouvrable précédent avant 1100 pour vols commerciaux et d'affaires.
TEL : 03 27 21 11 60 - FAX : 03 27 21 54 04 / E-mail : afis@valenciennes-aeroport.fr
TEL astreinte : 06 80 66 31 00.

☎ FAX AD : 03 27 21 03 34
AC de Valenciennes : 03 27 21 27 27

Conditions d'utilisation de l'AD :
Activité IFR possible. AD réservé aux ACFT munis de radio. Piste 11/29 non revêtue utilisable par avions. Utilisation préférentielle (sauf ULM) : piste 11/29.
Utilisation des pistes 11/29 par les ULM : - revêtue : possible pour les ULM multiaxes ; - non revêtue : possible après accord de l'autorité aéronautique compétente.
Utilisation simultanée RWY 11/29 revêtue et RWY 11/29 non revêtue ou TWY D interdite. Utilisation simultanée RWY 11/29 non revêtue et TWY D interdite.

Danger à la navigation aérienne : Tous les obstacles ne sont pas représentés pour cause de lisibilité.

Activités diverses : AEM (N° 8284) : 750 ft ASFC, SR-SS.
Voltige sur AD N° 6007 : Axe RWY 11/29 non revêtue de longueur 1400 m centré sur 50°19'35''N - 003°27'47''E. 2000 ft AMSL / 4500 ft AMSL, HOR AFIS seulement. Sauf SAM, DIM et JF. Activité réservée aux pilotes autorisés selon protocole. Information des usagers sur LILLE INFO et VALENCIENNES INFO.

VALREAS VISAN Ouvert à la CAP/ VAC		ACB du Haut Comtat ☎ 04 90 41 91 71	**LFNV**
	44°20'09"N 004°54'25"E - 472 ft (17 hPa)		
RWY	02/20	1020 x 50 /	Non revêtue
AVT	Carburant : 100 LL. Lubrifiant : DM 15 W 50. LUN-VEN : HX, contacter ACB. SAM-DIM : 1000-1700, contacter ACB. Paiement par CB, chèque, espèces, carte TOTAL, pas d'automate.		
COM	A/A	120.060 Mhz	
RFFS	Niveau 1		
@	contact@achc.fr - Web : www.achc.fr		

Activités diverses : Voltige sur AD (N° 6900) : 018°/198°, longueur 2000 m centré sur l'ARP, 500 ft ASFC/FL 045. Sur PPR ACB, LUN-DIM : 0830 - 1100, 1300 - SS+30.

VANNES MEUCON Ouvert à la CAP/ AIP, VAC		Société d'Exploitation et d'Action Locale de l'Aéroport de Vannes SEALAV - ☎ 02 97 60 78 79	**LFRV**
	47°43'09"N 002°43'24"W - 440 ft (16 hPa)		
RWY	04/22 08/26	1530 x 45 17 F/D/W/T 995 x 60 /	Revêtue Non revêtue
Balisage	04 22	PAPI 3.0 ° (5.2 %) PAPI 3.5 ° (6.1 %)	54 ft 47 ft
AVT	Carburants : 100LL, JET A1- Lubrifiants : NIL. H24 Automate World Fuel Services (Carte WFS) et CB.AVT hors automate possible (espèces avec appoint uniquement). Du 01/11 au 31/03 : 0800-1600. Du 01/04 au 31/10 : 0800-1700. Extension pour les MEDEVAC et vols commerciaux. PPR PN 48 HR. TEL : Exploitant d'aérodrome. Atelier agréé Bretagne service A ☎ : 02 97 60 68 54 - FAX : 02 97 44 54 48. Atelier Fly West ☎ : 09 73 03 11 11. Assistance aéroportuaire : obligatoire pour les aéronefs (dont hélicoptères) dont la MTOW est supérieure ou égale à 3 tonnes		
COM	AFIS / A/A	122.605 Mhz	
RFFS	SSLIA activable sur demande de 1130 à 1230. HOR AFIS : Niveau 5. En dehors de ces HOR : Niveau 1.Extension pour les MEDEVAC et vols commerciaux PN 48 HR. TEL : Exploitant d'aérodrome.		
MET	NANTES - ☎ (IFR) : 02 40 05 29 31		
ATS	Du 01/11 au 31/03 : LUN - DIM et JF : 0800-1130,1230-1700. Du 01/04 au 31/10 : LUN - DIM et JF : 0800-1130,1230-1800. AFIS activable O/R de 1130 à 1230. En dehors de ces horaires : O/R PN 48 HR à l'exploitant AD pour les MEDEVAC et vols commerciaux uniquement sur MYHANDLING.com ☎ : 02 97 60 78 79 - @ : afis@vannes.aeroport.fr		

☎ @ @ : operations@vannes.aeroport.fr
ACB de VANNES : 02 97 60 73 08 - FAX : 02 97 60 60 90.
Ecole de Parachutisme Sportif Vannes Bretagne : 02 97 60 78 69.
Aéro Tandem Celtic : 06 62 50 44 64.- ULM club du golf : 06 60 42 76 21.
Héliberté : 06 13 60 22 92.- Mont Blanc Hélicoptères : 06 12 56 68 03

Conditions d'utilisation de l'AD :
AD réservé aux ACFT munis de radio.En dehors des horaires programmés : - le service AFIS peut être rendu à tout moment sans préavis en circulation d'AD.
La présence réelle de ce service est connue sur la FREQ AFIS.Activité IFR possible. Interdiction d'utilisation simultanée des deux pistes hors HOR AFIS. Demande par E-mail AFIS. Pendant l'activité parachutage, piste 08/26 réservée aux appareils utilisés par les entités signataires du protocole parachutage 274 et aux appareils autorisés par l'exploitant. Information disponible AFIS ou A/A.

Danger à la navigation aérienne : Importante activité de parachutage.

Activités diverses : Activité parachutage (N°274) sur AD : réservée aux usagers autorisés par la DSAC - Ouest. 2000-0800 : plafond FL 115.
Information des usagers sur : - VANNES INFO (HOR AFIS), - NANTES INFO / APP .
Voltige (N° 6358) sur AD : réservée aux usagers autorisés par la DSAC - Ouest.
HOR AFIS.Axe 04/22. Verticale piste. Longueur 3000 m, largeur 250 m de part et d'autre de l'axe. 1050 ASFC / 1500 AMSL - FL045. Information des usagers : VANNES INFO, NANTES INFO.
Activité simultanée de voltige et de parachutage interdite.

VAUVILLE Usage restreint / VAC		ACB ☎ 02 33 52 77 72		**LFAU**
		49°37'22"N 001°49'48"W - 458 ft (17 hPa)		
RWY	15/33 07/25 10/28	565 x 60 440 x 60 350 x 60	/ / /	Non revêtue Non revêtue Non revêtue
COM	A/A	122.505 Mhz		
RFFS	Niveau 1			
☎	Centre de VAV de Vauville Hague - Aérodrome «Le Camp Maneyrol»			

Conditions d'utilisation de l'AD :
AD réservé au vol à voile, aux avions de servitude et aux ULM basés. Utilisable par les hélicoptères dans les conditions définies par le directeur de la sécurité de l'Aviation Civile Ouest.

Danger à la navigation aérienne :
Site susceptible d'être envahi en quelques minutes par la brume de mer.

Activités diverses :
Activité de voltige planeur (N° 6302) : axe orienté sur la piste 07/25 de 3000 m sur 300 m centré sur 49°37'27''N - 001°49'45''W, 1500 ft AMSL – FL 045.
Activité réservée aux usagers basés, 0800-1900 (ETE : - 1 HR), HJ uniquement.
Activité treuillage planeurs et parapentes (N° 922) : HJ SFC / 1500 ft AMSL.Treuil mobile équipé de gyrophare.

VENDAYS MONTALIVET Usage restreint/ VAC		ACB Montalivet ☎ 05 56 09 30 48		**LFIV**
		45°22'50"N 001°06'57"W - 16 ft (1 hPa)		
RWY	09/27	800 x 18	/	Revêtue
COM	A/A	123.500 Mhz		
RFFS	Niveau 1			
@	aeromonta@wanadoo.fr			

Conditions d'utilisation de l'AD :
Aérodrome à usage restreint réservé aux avions basés les jours de la semaine. Pas de restrictions d'accessibilité les week-ends et les jours fériés ainsi que pour le jour précédant la fin de l'horaire publié de la zone LF-R 61.

Danger à la navigation aérienne :
AD susceptible d'être envahi en quelques minutes par la brume de mer.

VERDUN SOMMEDIEUE Ouvert à la CAP / VAC		Amicale de l'aérodrome du Rozelier Mairie de Sommedieue ☎ 03 29 87 61 46		**LFGW**
		49°07'20"N 005°28'15"E - 1236 ft (45 hPa)		
RWY	10/28 10R/28L	1110 x 20 600 x 60	5.7 t MAX 0.9 MPa /	Revêtue Non revêtue
AVT	Carburant : 100LL. Automate carte Total.			

COM	A/A	125.255 Mhz
RFFS	Niveau 1	
☎	ACB : Robert Thiéry : 06 82 77 23 72.	

Conditions d'utilisation de l'AD :
Utilisation simultanée des deux pistes accolées interdite.
Piste revêtue limitée aux aéronefs dont la distance de référence au décollage est inférieure à 800m.
Tout ATT ou DEC d'ACFT est suspendu si un ACFT est immobilisé sur la piste non revêtue à moins d'une demi largeur de la limite commune. En cas de chute de neige, piste non déneigée.

Danger à la navigation aérienne :
Turbulences et rabattants en finale pistes 10 et 28, par vent supérieur à 15 kt.

Activités diverses :
Parachutage : Voltige sur AD (N° 6171). Axe de piste 10/28 de 1 km de longueur de part et d'autre du seuil piste 28 , 2500 ft AMSL / FL055. SR-SS en dehors activité TMA 2 ETAIN.

VESOUL FROTEY Ouvert à la CAP / VAC		ACB Aéroclub de la Haute Saône ☎ 09 61 37 53 85		**LFQW**
	47°38'19"N 006°12'15"E - 1249 ft (45 hPa)			
RWY	08/26 08R/26L	1408 x 20 435 x 27	20 F/A/W/T /	Revêtue Non revêtue
AVT	Carburants : 100LL, JET A1 - Lubrifiants : NIL, O/R TEL : ACB.			
COM	A/A APP LUXEUIL	118.155 Mhz 129.925 Mhz (au-dessus de 3500 AMSL)		
RFFS	Niveau 1			
MET	Station : LUN-SAM : 0445-1600, DIM et JF : 0445-1100.			
@	aeroclub70@wanadoo.fr			

Conditions d'utilisation de l'AD :
Utilisation simultanée des pistes interdite. AD réservé aux ACFT munis de radio. RWY revêtue 08/26 interdite aux aéronefs dont la distance de référence au décollage est supérieure à 800 m. Piste non revêtue réservée aux ULM.

Danger à la navigation aérienne :
Par vent de NW ou SW, fortes turbulences et cisaillement au seuil 26, prévoir un atterrissage décalé de 350 m du seuil. Présence d'obstacles (arbres) dans les surfaces latérales.

Activités diverses :
Activité parachutisme (N° 232) : SR - SS. Réservé aux utilisateurs autorisés par l'exploitant et selon protocole. LUN-VEN : largages limités au FL 115. SAM, DIM et JF : FL 135.
Au-dessus de 3500 ft AMSL, PPR LUXEUIL APP 129.925.
Au-dessus du FL 075, PPR BALE INFO 135.850.
Transpondeur mode A et C obligatoire. INFO usagers VESOUL A/A.
Activité voltige (N° 6466) : axe RWY 08/26. SR-SS, 1650 ft ASFC/FL 055 (pilotes autorisés par l'exploitant). Au-dessus de 3500 ft AMSL, PPR LUXEUIL APP.
AEM (N° 8051) : 450 ft ASFC, SR-SS.

VICHY CHARMEIL Ouvert à la CAP / AIP, VAC		VICHY COMMUNAUTE ☎ 04 70 32 47 15 - 07 63 72 37 93		**LFLV**
	46°10'18"N 003°24'15"E - 817 ft (30 hPa)			
RWY	01/19	2200 x 45	17 F/C/W/T	Revêtue
AVT	Carburants : 100LL - Lubrifiants : NIL. HOR ATS : CB, espèces après accord préalable exploitant. Absence ATS : H24 pour les possesseurs de la carte TOTAL. Pour les aéronefs de MTOW supérieure à 3 t : PPR PN 48HR (jours ouvrables) par E-mail gestionnaire.			
COM	AFIS - A/A APP CLERMONT	121.405 Mhz 122.225 Mhz		
RFFS	Niveau 1.			
MET	H24 - LYON SAINT EXUPERY - ☎ (IFR) : 04 72 23 98 08.			
ATS	AFIS sauf JF : - LUN : 1300-1600 ; - MAR-VEN : 0800-1100, 1300-1600.			
☎ @	@ : aeroport.vichy.charmeil@vichy-communaute.fr ACB de Vichy Charmeil : 04 70 59 88 28 Planeur Club : 06 14 91 91 39.			

Conditions d'utilisation de l'AD :
Activité IFR possible. AD réservé aux ACFT munis de radio.
Activité ULM réservée aux ULM munis de radio.
Durant le lancement d'un planeur au treuil de la bande en herbe :
- Décollages et atterrissages simultanés sur la piste 01/19 interdits.
- Respecter le « Silence Radio ».
- Passage verticale aérodrome ou intégration dans le circuit d'aérodrome à 3000 AMSL minimum.

Dangers à la navigation aérienne :
Présence d'oiseaux toute l'année. Durant leur intégration en branche vent arrière, les planeurs peuvent effectuer des spirales en zone de perte d'altitude (ZPA). Activité temporaire de parachutage annoncée par NOTAM et connue de VICHY INFO et CLERMONT APP.

Activités diverses :
Activité voltige sur l'AD (N°6780) axe RWY 01/19, SRSS , 2300 ft AMSL/5500 ft AMSL, réservée aux ACFT basés et à ceux autorisés par l'exploitant de l'AD, PPR CLERMONT APP. Activité réelle connue de VICHY INFO et CLERMONT APP.
Treuillage planeurs (N° 993) 3000 AMSL SR-SS. Réservée aux aéronefs basés et à ceux autorisés par l'exploitant de l'aérodrome.

VIENNE REVENTIN Ouvert à la CAP / VAC	ACB de Vienne ☎ 04 74 58 82 00	**LFHH**

45°27'46"N 004°49'40"E - 720 ft (26 hPa)

RWY	01/19	660 x 50	/	Non revêtue
AVT	Carburant : 100LL ; Lubrifiant : qualité aviation . (CIV-MIL) paiement comptant, quantité limitée.			
COM	A/A	123.500 Mhz		
RFFS	Niveau 1			
@	acreventin@gmail.com.			

Conditions d'utilisation de l'AD :
Terrain susceptible d'être impraticable en cas de précipitations : prudence recommandée.
Données neiges indisponibles. Seuls les ULM de classe 2, 3, 4 et 6 sont autorisés.
TODA piste 19 réduite de 60 m cause présence de la route à proximité de l'extrémité physique de la piste.

VIERZON MEREAU Usage restreint / VAC	ACB Les Ailes Vierzonnaises ☎ / FAX 02 48 75 12 87	**LFFV**

47°11'41"N 002°04'00"E - 430 ft (16 hPa)

RWY	04/22	680 x 60	/	Non revêtue
COM	A/A	125.030 Mhz		
RFFS	Niveau 1			

Conditions d'utilisation de l'AD :
AD réservé aux ACFT basés et à ceux basés sur les AD voisins (Amboise, Argenton, Aubigny, Blois, Bourges, Briare, Chateauneuf, Chateauroux Villers, Cosnes, Gueret, Issoudun, Lamotte, Le Blanc, Montargis, Nevers, Orleans St D, Pithiviers, Romorantin, Tours Le Louroux, Tours Sorigny, Tours Val De L.). Contact radio obligatoire. Utilisable par les HEL dans les conditions définies par la DSAC-O. Interdiction d'utilisation simultanée de la piste et de la section de TWY parallèle au RWY rejoignant le seuil 04.Piste fréquemment inutilisable après fortes pluies et en période hivernale. Avant toute utilisation, se renseigner auprès du gestionnaire sur l'état et la qualité des surfaces.
Bande axiale 680 x 18 m en sable compacté et gravillons non cohésifs.

VILLACOUBLAY VELIZY Usage restreint / AIP, AVUE	Ministère des Armées (AAE) ☎ 01 73 95 12 16	**LFPV**

48°46'27" N 002°11'29" E - 585 ft (21 hPa)

RWY	09/27	1957 x 45	37 F/C/W/T	Revêtue
	(1) RWY 09/27 :- Accotements revêtus de 7.5 m de chaque côté et de 20 m en extrémité de piste.- Existence d'une raquette de retournement de 73 m en QFU 09 (résistance 37 F/C/W/T) et d'une raquette de retournement de 71 m en QFU 27 (résistance 37 F/C/W/T).			
Balisage	09 27	PAPI 3.0 ° (5.2 %) PAPI 3.0 ° (5.2 %)		47.4 ft 45.2 ft
AVT	HOR ATS F34 MIL/CIV - O/R : O135 - O138 - O150 - O156 -O/R : H515, OXRB			
COM (AVUE)	APP VILLA TWR MOULINEAUX TWR ORLY TWR Fréquence de transit HEL	119.425 -123.750 - 142.450 - 312.175 - 362.300 121.750 - 128.950 - 257.800 - 343.175 118.500 118.700 128.950		

NAV	NDB	HOL	315 Khz
	NDB	TA	286.5 Khz
	ILS-DME 09	VVE	111.35 Mhz/CH 50Y
	ILS-DME 27	VVO	110.75 Mhz/CH 44Y

Douane Police A la discrétion des services concernés.

RFFS OACI : 6 - OTAN : 6 - Plan de secours établi avec la préfecture.

MET H24 - Centre météorologique de TRAPPES - ☎ : 01 45 07 32 41 - 811 107 7241

ATS LUN-JEU : 0700-1600, VEN : 0700-1400 - O/T : AD à usage restreint, PPR obligatoire.

☎ @ Trafic autorisé : CAM I / T / V - IFR / VFR (VFR de nuit : agréé pour ACFT basés uniquement)
Email : - ba107-ops.dv.fct@intradef.gouv.fr - ba107-gaa.dv.fct@def.gouv.fr
TEL ESCA : 01 45 07 36 20 - 811 107 7620
TEL DV : 01 45 07 36 33 - 811 107 7633
OPS : HOR ATS. 01 45 07 32 73

Conditions d'utilisation de l'AD :
Survol AD interdit H24 au-dessous de 1000 ft ASFC AD interdit aux vols d'entraînement, aux escales techniques pures, aux ACFT armés.
AD à usage restreint réservé aux ACFT autorisés par CDT BA
LDG autres ACFT (privés, commerciaux et d'état) : soumis à autorisation GAA/DV
LDG autres ACFT étrangers (privés, commerciaux ou d'état) : soumis à autorisation MINDEF/CAB
LDG interdit sans PPR. Le NR d'accord devra figurer en case 18 du FPL
DV ☎: 01 45 07 76 33 - ☎ MIL 811 107 7633. MSG AIR OPO VILLACOUBLAY
Les vols de nuit en CAM V et CAG VFR sont réservés aux seuls ACFT basés.Lors de la fermeture de LFPV , annoncée par RAI 128.950, espace géré par ORLY APP et transit WH1- WH3 par Moulineaux TWR
AD interdit le premier jeudi de chaque mois de 0600 à 0800 pour maintenance plateforme
Gabarit routier de hauteur 6,3 m. Présence route de Gisy dans l'axe de RWY à 303 m du DTHR RWY 27 PAPI RWY 09 : Requis de nuit pour l'approche à vue et aux instruments RWY 09.

VILLEFRANCHE DE ROUERGUE Ouvert à la CAP / VAC	ACB du Rouergue ☎ 05 65 45 05 27	**LFCV**

44°22'08"N 002°01'37"E - 1104 ft (40 hPa)

RWY	13/31	1030 x 80	/	Non revêtue

AVT Carburant : 100LL, SP 98 - Lubrifiant : D 80 (CIV MIL). HJ sur PPR ACB.

COM A/A 123.500 Mhz

RFFS Niveau 1

@ aeroclub-rouergue@orange.fr

Conditions d'utilisation de l'AD :
Par temps de pluie utiliser le côté ouest de la piste. Inutilisable par fortes chutes de pluie ou de neige, se renseigner auprès de l'ACB.

Dangers à la navigation aérienne :
Au QFU 129°, risque de turbulences par fort vent de Sud ou Sud-Est. Absence de panneaux de point d'attente sur l'AD.

Activités diverses :
Activité de voltige sur AD N° 6707, SR-SS, 6000 ft AMSL/3000 ft AMSL.
Activité réelle connue de CLERMONT APP 133.725 et RODEZ TWR 118.125.
Activité de voltige N° 6708, SR-SS, 6000 ft AMSL/3000ft AMSL.
Activité réelle connue de CLERMONT APP 133.725 et RODEZ TWR 118.125.

VILLEFRANCHE **TARARE** Ouvert à la CAP / AIP, VAC	CCI DU BEAUJOLAIS DE LA REGION AUVERGNE RHONE ALPES ☎ 04 74 62 73 17 / 73 00	**LFHV**

45°55'12"N 004°38'06"E - 1076 ft (39 hPa)

RWY	18/36	1040 x 30	5.7 t	Revêtue
	18L/36R	880 x 60	/	Non revêtue
Balisage	18	PAPI 3.7 ° (6.5 %)		16 ft
	36	APAPI 3.0 ° (5.2 %)		27 ft

AVT H24. Carburant : AVGAS 100LL - JET A1.- Lubrifiants : NIL
Paiement par automate carte bancaire.
MIL : carte AEG acceptée sur demande auprès de l'exploitant.
Séram Aeromat (atelier de mécanique et radio) ☎ : 04 74 71 65 18.
Horus Aerotech (mécanique, travaux spécifiques) ☎ : 04 74 72 49 48.
Héli Calade (mécanique réparations hélicoptères) ☎ : 04 74 72 42 60.
DUC HELICES (fabrication hélices) ☎ : 04 74 72 12 69.
MECASKY (atelier de maintenance) ☎ : 06 28 66 46 44.

COM	A/A	118.255 Mhz
RFFS	Niveau 1	
☎ @	@ : aerodrome@beaujolais.cci.fr **ACB** Aéroclub du Beaujolais : 04 74 71 66 44 Héliclub du Beaujolais : 04 74 71 80 88 Centre de VAV du Beaujolais : 04 78 47 92 50 AQUILAIR (ULM) : 07 68 41 20 83	

Conditions d'utilisation de l'AD :
AD réservé aux ACFT munis de radio. Utilisation simultanée des pistes interdite.
Utilisation de la piste non revêtue restreinte aux aéronefs basés selon les consignes locales d'exploitation en vigueur.
Utilisation de la FATO réservée aux hélicoptères basés.
TKOF et LDG suspendus si un planeur est immobilisé sur la piste non revêtue à moins d'une demi-largeur de la limite commune.
Activité IFR possible.Voltige interdite sur l'AD.

Dangers à la navigation aérienne :
Présence de dénivellations et de saillies du terrain en accotement.

VILLENEUVE SUR LOT Ouvert à la CAP / VAC	ACB de Villeneuve sur Lot (ACVL) ☎ 07 82 53 09 70	**LFCW**

44°23'57"N 000°45'34"E - 193 ft (7 hPa)

RWY	10/28	1035 x 18	5.7 t	Revêtue
AVT	Carburant : 100 LL - Lubrifiants : NIL. HX chèque ou espèces (contact ACB au préalable) H 24 carte TOTAL (automate).			
COM	A/A	123.605 Mhz		
RFFS	Niveau 1			

Activités diverses :
AEM (N° 9147) : 330 ft ASFC MAX.
Voltige sur AD (N° 6555) : 2000 ft AMSL / 4000 ft AMSL, axe de longueur 1250 m orienté selon l'axe de piste et centré sur l'ARP. 0800-1100, 1300-1800. DIM et JF : activité possible uniquement pour les vols solo supervisés. Activité connue de TOULOUSE INFO.

VILLERUPT Usage restreint / VAC	ACB Nord Lorraine ☎ 06 43 18 16 89	**LFAW**

49°24'38"N 005°53'21"E - 1303 ft (47 hPa)

RWY	07/25	666 x 60	/	Non revêtue
AVT	Carburants : 100/130 - Lubrifiant : 100/120 (CIV). Réservé aux aéronefs basés			
COM	A/A	123.500 Mhz		
RFFS	Niveau 1			

Conditions d'utilisation de l'AD :
AD réservé aux ACFT et ULM basés et ceux basés sur les AD voisins. (Charleville, Chambley, Doncourt, Longuyon, Nancy E, Reims, Prunay, Rethel, Sedan, Verdun).
AD réservé aux ACFT munis de radio.

Dangers à la navigation aérienne :
Parachutage fréquent sur AD annoncé par NOTAM.

Activités diverses :
Activité AEM (N° 8227), limité à 500 ft ASFC, SR-SS.

VINON Ouvert à la CAP / VAC	Association des usagers de l'aérodrome de Vinon sur Verdon ☎ 06 60 22 46 39	**LFNF**

43°44'11"N 005°46'59"E - 903 ft (33 hPa)

RWY	02/20	1250 x 130	/	Non revêtue
	10/28	1054 x 167	/	Non revêtue
	16/34	780 x 146	/	Non revêtue
AVT	AVGAS 100LL, SR-SS, carte TOTAL uniquement.			
COM	A/A	118.155 Mhz		
RFFS	Niveau 1 . Emplacement extincteur poudre 50 kg : Aire AVT France Gliding Services (FGS) ☎ : 06 75 37 90 25			
☎ @	E-mail : associationusagersaerodromevinon@orange.fr ACB : Contact planeurs (AAVA) : 04 92 78 82 90 / 06.51 25 12 03.			

Conditions d'utilisation de l'AD :
Code aérodrome 1A (envergure ACFT<15m sauf moto planeurs). AD réservé aux ACFT munis de radio.
(1) Distances déclarées utilisables : TODA RWY 02, 20, 10, 28 et 34 réduites cause proximité d'un chemin.
(2) TODA 28 réduite à 888m à partir du TWY E pour bande revêtue avions.
(3) Largeurs bandes revêtues des TWYs : C : 3.8m –E : 6.5m – H, R : 4m.
Traversée piste 28/10 entre HS1 et HS2 : 4.6m.
Balisage pistes mixtes 28/10 et 16/34 uniquement par marques latérales (absence balises tronconiques).

Dangers à la navigation aérienne : Terrain lourd sur surfaces non revêtues après pluies prolongées ou dégel**.** Risque de forts rabattants en approche finale piste 16,piste 28 et piste 34.

Activités diverses : Activité voltige (N° 6951) 2000 ft AMSL à 5900 ft AMSL, de SR à SS.
Veille permanente de la FREQ A/A par le pilote durant l'activité. AEM (N° 9541) : HJ - 500 ft ASFC.

VITRY LE FRANCOIS VAUCLERC Ouvert à la CAP / VAC		SIVU ☎ 03 26 72 54 35		**LFSK**
		48°42'08"N 004°41'00"E - 411 ft (14 hPa)		
RWY	23/05 11/29	860 x 100 870 x 100	/ /	Non revêtue Non revêtue
COM	A/A	123.500 Mhz		
RFFS	Niveau 1			
☎ @	@ : mairie.ecriennes@wanadoo.fr / ACB : François 1er TEL / FAX : 03 26 74 28 18.			

Dangers à la navigation aérienne : Précautions à prendre en période de dégel.

Activités diverses :
Activité parachutage sur AD (N° 269). JEU : SR-1100, SAM, DIM et JF : SR-SS. FL 120 MAX.
Voltige (N° 6120) sur AD : axe RWY 11/29 de 500 m de part et d'autre de l'ARP. SR-SS. 5000 ft AAL/2000 ft AAL. Réservé aux pilotes de l'ACB François 1er. Utilisable en dehors de l'activation de la CTR Saint- Dizier. Veille de la fréquence auto-information obligatoire. Activité annoncée sur fréquence A/A. AEM (N° 8242) - 1200 ft (800 ft ASFC) - SFC - SR-SS.